



REGLEMENT DE L'ENDURO DU HAUT VAL D'OISE

Du 12 juin 2008 au 15 juin 2008

Pour les amoureux de la rivière et de la pêche sportive

Ce règlement a pour but de favoriser une pêche de qualité en respect total de l'éthique carliste :

Respect du poisson, de la nature et des hommes (compétiteurs, organisateurs et autres)

Les maitres mots pour qualifier cette manifestation, sont :

La convivialité, la sportivité, le respect d'autrui et surtout le plaisir de la pêche.

1. Timbre piscicole obligatoire.
2. Pêche par équipe de deux pêcheurs, trois lignes par pêcheurs soit six lignes pêchantes simultanément dans l'eau par équipes (un hameçon simple par ligne). Chaque équipe appelée, par tirage au sort, tire deux postes au hasard parmi les postes encore disponibles et en choisit un.
3. Le meilleur poids total désignera les vainqueurs de la compétition et définira le classement général.
4. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par un tirage au sort.
5. Les lignes sont tendues uniquement depuis l'intérieur du ring de pêche. Aux ailes, il est autorisé de pêcher de travers si cela n'entraîne aucune gêne pour les postes à proximité.
6. Les montages et les marques devront être propulsés avec une canne à pêche. Les engins radiocommandés ou tous autres engins flottants sont prohibés. L'entrée dans l'eau est autorisée pour tendre les lignes ou épuiser un poisson.
7. La quantité d'amorçage et sa nature sont libres, le rappel est autorisé pendant l'épreuve. Néanmoins celui-ci se fera exclusivement à l'intérieur du ring de pêche.
8. Interdiction de se faire aider par une personne étrangère à l'équipe pour toutes actions de pêche (installation, épousage, etc...)
9. La pêche en eaux publiques autorise 4 cannes par pêcheur et afin de respecter la législation, il est obligatoire de remonter deux lignes en cas d'absence d'un coéquipier du ring.
10. Seules les pêches à la pelote et plombée française ou anglaise sont autorisées (les flotteurs, swing tip et quiver tip sont interdits). Le montage doit permettre de libérer le plomb du bas de ligne en cas de casse.
11. La pesée aura lieu dans les plus brefs délais de jour comme de nuit. Matelas de réception obligatoire. Seuls les commissaires du secteur sont habilités à valider la pesée. Les procès verbaux de pesage devront être obligatoirement signés par les commissaires et un membre de l'équipe à chaque pesée.

12. Tout poisson ferré avant le signal de fin d'épreuve sera comptabilisé, à condition d'être sorti dans les quinze minutes qui suivent le signal.
13. Des tentes de pêche de couleurs vertes ou camouflages (abri, biwi ou parapluie) sont obligatoire sur les emplacements pour le respect du site.
14. Il est interdit d'abimer la végétation, et les postes de pêche devront être laissés propres à la fin de la compétition. Les poubelles devront être emportées avec soi.
15. Il est interdit d'éclairer l'eau à l'aide de lampes ou projecteurs, cependant un éclairage discret sur les rings est autorisé. Il est formellement interdit de faire du bruit sur les berges durant l'épreuve (radio télévision, groupes électrogène etc..) les chiens devront être attachés pendant l'épreuve et ne pas gêner les autres concurrents et spectateurs ou promeneurs.
16. Toute personne ivre ou qui troublera la tranquillité des autres pêcheurs se verra exclue immédiatement de la compétition ainsi que son coéquipier.
17. Les participants devront conserver une attitude courtoise à l'égard des médias et des spectateurs (avant, pendant et après l'épreuve)
18. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de bris ou de vol de matériel pendant la durée de l'épreuve. Ils se réservent le droit d'utiliser l'image des participants sur tout support (photo, vidéo)
19. En cas de litige, les commissaires feront appels au comité d'organisation qui tranchera. Le verdict du comité sera irrévocable et sans appel.
20. Le fait de participer à l'enduro du HAUT VAL D'OISE implique l'acceptation et le respect total du règlement.

Conseils:

Prévoir des plombs lourds en cas de fort courant.

Pour éviter les casses abusives et répétées les nylons inférieurs à 25 centièmes sont à proscrire

Si vos lignes gênent une équipes concurrentes lors d'un combat avec un poisson il est vivement conseillé de les enlever : FAIR PLAY oblige !!